

# LE 36<sup>e</sup> 10KM du 14<sup>ème</sup> Dimanche 19 janvier 2020 à 9h30

**Parcours :** 10Km mesuré FFA, en deux boucles dans les rues du 14<sup>ème</sup>  
Label régional, qualificatif championnat de France  
Participe au classement du Paris Running Tour

**Départ : Rue Mouton Duvernet**

**Arrivée : Rue Saillard**

Le ravitaillement est prévu aux environs du 5<sup>ème</sup> kilomètre (rue Mouton Duvernet) et à l'arrivée.  
Un sas préférentiel est prévu pour les coureurs attestant un temps de moins de 40mn pour les hommes et 50mn pour les femmes. Une marque de couleur sera apposée sur justificatif de temps sur le dossard.

## **Récompenses :**

- Primes aux 3 premiers du classement Scratch homme et femme et cadeaux aux 3 premiers des catégories Masters H et F définies ci-dessous, non cumulatives. Cadeaux aux 3 premiers Juniors H et F.
- Classement par équipe de club mixte de 5 coureurs minimum par addition des places.
- Un cadeau (tee-shirt) et une médaille souvenir aux 2000 premiers arrivants.
- Une coupe aux premiers de chaque catégorie du 10 Km du 14<sup>ème</sup>.

## **Catégories hommes et femmes :**

Juniors (né de 2001 jusqu'à 2002 inclus)  
Séniors (né de 1986 jusqu'à 1997)  
Masters 2 (né de 1980 jusqu'à 1976)  
Masters 4 (né de 1970 jusqu'à 1966)

Espoirs (né de 1998 jusqu'à 2000)  
Masters 1 (né de 1985 jusqu'à 1981)  
Masters 3 (né de 1975 jusqu'à 1971)  
Masters 5 (né avant 1965)

## **Frais d'inscriptions :**

**19 Euros jusqu'au 18 janvier 2020, pas d'inscriptions le jour de la course**

## **Règlement :**

- L'épreuve est ouverte aux athlètes licenciés et non licenciés de toutes nationalités.
- Les licenciés doivent fournir la copie de la licence en cours de validité émanant exclusivement de la **FFA** (licence et Pass'running), (nouveau règlement FFA)
- Les non licenciés doivent fournir un certificat médical de non-contre-indication à la course à pied ou à l'athlétisme **en compétition** datant de moins d'un an le jour de la course. Le certificat ou sa copie est conservé par l'organisateur.
- L'organisation décline toutes responsabilités en cas d'accident ou défaillance consécutif à un mauvais état de santé. Les coureurs participent sous leur propre responsabilité. Une assurance complémentaire personnelle peut être souscrite par le coureur.
- Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'engagement et la participation à l'épreuve à toute personne ne respectant pas le règlement ou les mesures de sécurité.
- En cas d'annulation ou de report de la course pour force majeure ou intempéries ne permettant pas à celle-ci de se dérouler en toute sécurité, il ne sera procédé à aucun remboursement ou dédommagement.
- Le juge arbitre FFA a toute autorité en matière de classement.
- Le classement est réalisé à l'aide de la puce « société Top Chrono».
- La puce est dans le dossard.
- Le **service médical** est assuré par la Croix Rouge Française.
- Les **inscriptions et remise des dossards** se déroulent à la permanence Mairie Annexe du 14<sup>ème</sup> (du lundi au vendredi à partir du 2 janvier de 14h à 18h, le samedi 19 janvier de 9h à 12h et de 14h à 18h). Le matin de la course remise de dossards de 8h à 9h.
- Un service gratuit de **consignes** gardés sera mis en place le matin de la course.
- Les **douches et toilettes** de la piscine Aspirant Dunant seront ouvertes jusqu'à 12h.
- Le **parking** public (entrée au niveau du 200 av du Maine) est conseillé.
- Chaque coureur autorise les organisateurs à utiliser les images prises à l'occasion de sa participation sur tous supports ou il pourrait apparaître.